



CONVENTION ON WETLANDS
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ramsar, Iran, 1971)

Note diplomatique 2020/7

Rapport et Décisions de la 58^e Réunion du Comité permanent lors de ses séances intersessions virtuelles du 23 et du 25 juin 2020

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides présente ses compliments à la Mission permanente de [...] et a l'honneur d'informer les Parties contractantes que le Comité permanent de la Convention a tenu une réunion intersessions virtuelle avec des séances organisées le 23 et le 25 juin 2020. Le rapport intégral de la réunion et un résumé des Décisions sont disponibles sur le site web de Ramsar, en français, anglais et espagnol, avec l'ordre du jour de la réunion virtuelle, à l'adresse suivante :

<https://www.ramsar.org/fr/evenement/58e-reunion-du-comite-permanent>

Comme indiqué dans la Note diplomatique 2020/4 du 23 avril 2020, le Comité permanent a décidé qu'il n'était pas possible de tenir sa 58^e Réunion entre le 22 et le 26 juin comme prévu et a choisi les nouvelles dates du 26 au 30 octobre 2020, avec des réunions des sous-groupes du Comité et des groupes de travail le lundi 26 octobre.

Comme indiqué dans la Note diplomatique 2020/6 du 19 mai 2020, le Comité permanent a également identifié un certain nombre de questions urgentes à traiter en intersession et a formulé des recommandations sur le processus à suivre pour y parvenir. Le Secrétariat, en consultation avec le Comité exécutif, a donc élaboré un processus virtuel permettant au Comité permanent de discuter des questions identifiées et de prendre des décisions. Les documents résument les résultats du processus.

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides demande respectueusement que le contenu de la présente note soit communiqué aux autorités nationales compétentes et saisit cette occasion pour renouveler à la Mission permanente de [...] l'assurance de sa haute considération..

Gland, 8 juillet 2020

